



Envoi au contrôle de légalité le : 1 mars 2024

Publication électronique le : 1 mars 2024

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 19 FÉVRIER 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Bruno COUSEIN

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Maryse CAUWET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Pierre GEORGET, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. René HOCQ.

Absent(s) : Mme Maïté MULOT-FRISCOURT.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉSERVATION TOURISTIQUES (ADRT) '
PAS-DE-CALAIS TOURISME ' - PARTICIPATION 2024**

(N°2024-61)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.1111-4 ;

Vu le Code du Tourisme et, notamment, ses articles L.132-1 à L.132-6 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2023-136 du Conseil départemental en date du 27/03/2023 « Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Pas-de-Calais (ADRT) "Agence Pas-de-Calais Tourisme" - Convention d'objectifs et de partenariat 2023-2027 - Demande de participation 2023 » ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et, notamment, ses articles 18, 20 et 29 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 1^{ère} commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa réunion en date du 05/02/2024 ;

Madame Brigitte PASSEBOSC ainsi que Messieurs Claude BACHELET, Olivier BARBARIN, Steeve BRIOIS, Philippe FAIT, François LEMAIRE et Etienne PERIN, intéressés à l'affaire, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Madame Maïté MULOT-FRISCOURT, intéressée à l'affaire et excusée, n'a pas donné de délégation de vote pour ce rapport.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer, à l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT) – agence « Pas-de-Calais Tourisme », une participation d'un montant de 2 600 000 €, au titre de l'année 2024, dans le cadre de la mise en place du plan d'actions joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'avenant financier 2024 avec l'agence Pas-de-Calais Tourisme, dans les termes du projet joint à la présente délibération.

Article 3 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C01-633D01	6568//93633	Participation au fonctionnement de l'ADRT	2 600 000,00	2 600 000,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 36 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National) Contre : 0 voix Abstention : 7 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National) Absente sans délégation de vote : 1 (Groupe Union pour le Pas-de-Calais)
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 19 février 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



INGENIERIE – ACCOMPAGNEMENT – MARKETING

RAPPORT D'ACTIVITES SYNTHETIQUE 2023

Objectif stratégique 1 :
Promouvoir les 3 destinations
Grande Côte d'Opale – Campagne & Marais – Autour du Louvre-Lens
en déclinant la stratégie de tourisme durable SELECTION GRANDIR ENSEMBLE

1. Stratégie SELECTION GRANDIR ENSEMBLE

Les prestataires SELECTION GRANDIR ENSEMBLE sont engagés dans les 3 domaines suivants :

- La qualité : notes sur les sites d'avis-clients
- L'éco-responsabilité : critères de gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, pilotage durable de l'entreprise (promotion de l'écomobilité, biodiversité...)
- Un parcours-client enrichi faisant la promotion d'offres de proximité par recommandation de prestataires eux-mêmes engagés.

Démarrée en 2022, la campagne d'identification et de recrutement (dossier de candidature validé par un comité de sélection) des prestataires donne ses premiers résultats au cours de l'année 2023 :

PRESTATAIRES TOURISTIQUES AYANT REJOINT LE RESEAU « SELECTION » EN 2023	
Grande Côte d'opale	22
Campagne & Marais	32
Autour du Louvre-Lens	6
TOTAL PAS-DE-CALAIS	60

En contrepartie, les prestataires SELECTION :

- Bénéficient d'une visibilité accrue sur le site Internet de Pas-de-Calais Tourisme : <https://www.pas-de-calais-tourisme.com/selection/>
- Ont à leur disposition un « kit » numérique de communication afin de promouvoir leurs « recommandations »
- Peuvent participer aux deux rencontres annuelles « Sélection Pas-de-Calais ».

En 2023, les thèmes abordés des rencontres ont été :

- Mai 2023 : présentation des offres d'accompagnements et d'ateliers par l'équipe de l'agence Pas-de-Calais Tourisme
- Novembre 2023 : « Spéciale marché britannique ».

2. Visibilité du département sur les marchés prioritaires

Les enjeux de la promotion sont de plusieurs ordres :

- Capturer de nouvelles clientèles pour des courts et moyens séjours
- Fidéliser les amoureux du département
- Accroître l'attractivité des 3 territoires de destination du Pas-de-Calais : Grande Côte d'Opale ; Campagne & Marais ; Autour du Louvre-Lens.

Les marchés prioritaires sont :

- En fidélisation sur les bassins de clientèles connus : Hauts-de-France ; Belgique
- En conquête sur des bassins de clientèles moins courtisés : Grand Est ; Normandie ; Pays-Bas
- En reconquête sur des bassins en déclin : Grande-Bretagne.

Les actions marketing de l'agence Pas-de-Calais Tourisme s'articulent autour de 4 types d'actions pour répondre aux missions de l'amélioration de la notoriété et de l'image du département :

1. Les éditions
2. Le numérique
3. La presse et les influenceurs
4. La commercialisation.

En chiffres significatifs, l'activité de l'agence Pas-de-Calais Tourisme a permis, en 2023 :

- 49 parutions dans la presse française
- Une campagne de promotion numérique du département en automne-hiver « En vrai, c'est dans le Pas-de-Calais » : 250 expériences à vivre ; la campagne a été vue 27,5 millions de fois, pour 400 000 clics, par 41 000 visiteurs sur le site. Cette campagne a été financée dans le cadre du projet INTERREG « EXPERIENCE ».
- La campagne, « En vrai, c'est dans le Pas-de-Calais » a remporté le GRAND PRIX CAP'COMM 2023.

3. Séjours vendus

L'agence Pas-de-Calais est aussi une agence de réservation de séjours pour groupes et individuels. 2023 confirme l'attractivité du département pour les clientèles groupes et familiales :

	2022	2023
Nombre total de contrats	93	129
Chiffre d'affaires	654 478 €	781 544 €

Objectif stratégique 2 :
Mettre à disposition l'ingénierie de l'Agence Pas-de-Calais Tourisme
au service des territoires en faveur de leur développement touristique durable

La mobilisation sur les territoires à enjeux spécifiques est une réalité, et c'est ainsi qu'en 2023, l'agence Pas-de-Calais Tourisme a été particulièrement active sur :

Grand Site de France Les Deux-Caps

- Animation de l'atelier « Tourisme » en avril 2023, sur le rendu du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information Autour du Grand Site de France, comprenant les zones d'intervention des offices de tourisme communautaires de la Terre des 2 Caps, Pays d'Opale, Desvres-Samer
- Contribution à l'écriture du dossier de candidature au renouvellement du label grand Site de France Les Deux-Caps, et notamment, les programmes suivants :
 - 1) « Mobilisation des acteurs du tourisme sur le choix d'une offre responsable adaptée à la destination Grand Site de France Les Deux-Caps ». Cette opération inclut le questionnement autour de la notion de tension immobilière
 - 2) « Poursuivre l'action menée en faveur de l'hôtellerie de plein-air sur une approche élargie du territoire du Grand Site de France Les Deux-Caps ».

Canal Seine-Nord Europe

- Participation aux réunions sur la structuration de la démarche de valorisation touristique du Canal Seine-Nord Europe, dans le cadre de la Directive Régional d'Aménagement du canal
- Première participation à un atelier-groupe de travail sur les écluses visitables. Trois ouvrages sont programmés sur le tracé. Le département du Pas-de-Calais est concerné par l'écluse d'Oisy-le-Verger, autour de la notion de la « vue sur le grand paysage, point d'observation sur le canal de la Sensée ».

Port départemental d'Etaples-sur-Mer

- Participation à la réflexion d'ensemble et à l'« étude portant sur l'attractivité du port départemental d'Etaples », rédaction de la fiche thématique « Tourisme ».

Autour du Louvre-Lens

- L'organisation de la première édition « Voyage au centre de la Tech ». Une conférence et des ateliers sur l'humanisation de la technologie dans le champ du tourisme
- Organisation de la seconde édition d'Upernoir, un événement autour de la créativité gastronomique et dans le cadre de la Région Européenne de la Gastronomie
- Lancement de l'Abécédaire culinaire dans la continuité de l'événement Upernoir.

Objectif stratégique 3 :
Mettre à disposition l'ingénierie de l'Agence Pas-de-Calais Tourisme
au service des porteurs de projets en faveur d'un tourisme durable

1. Observation touristique : évolution des offres, nuits réservées et taux d'occupation dans les hébergements touristiques locatifs du Pas-de-Calais 2023-2020

L'agence Pas-de-Calais Tourisme produit chaque année : « Les chiffres-clés du tourisme départemental ». L'année 2023 est marquée par la poursuite de la progression des nuitées dans les hébergements locatifs, avec un tassement du taux d'occupation, du fait d'une augmentation des offres de logements réservables. Le tableau ci-dessous montre ces différentes évolutions.

ANNEE	Offres de logements Réservables	Nuits réservées dans l'année (1 nuit = 1 logement)	Taux d'occupation moyen annuel
2020	6 677	488 566	30,4 %
2021	7 888	800 853	43,4 %
2022	9 615	1 051 765	46,6 %
2023	12 414	1 107 706	38,6 %

2. Offres d'accompagnements et organisation d'ateliers pour les prestataires dans le cadre de la stratégie SELECTION GRANDIR ENSEMBLE

A l'occasion de la première Rencontre des prestataires « SELECTION », le 16 mai 2023, l'agence Pas-de-Calais Tourisme a publié et présenté un catalogue « Accompagnements & ateliers » :

- 14 accompagnements proposés
- 11 ateliers proposés
- Par 13 collaborateurs de l'agence Pas-de-Calais Tourisme.

Pour rappel, dans le cadre de la stratégie SELECTION, les prestataires sont sélectionnés par 5 animateurs du réseau GRANDIR ENSEMBLE.

3. Nombre de prestataires accompagnés dans la qualification de l'offre pour des cibles de clientèles spécifiques

- ACCUEIL VELO : 12 nouveaux équipements marqués
- TOURISME & HANDICAP : 13 visites pour 9 nouveaux équipements marqués.

4. Nombre de prestataires accompagnés dans le cadre du Fonds Tourisme Durable de l'ADEME

- 49 prestataires rencontrés
- 26 diagnostics réalisés
- 8 dossiers validés ; 7 en cours de dépôt.



INGENIERIE – ACCOMPAGNEMENT – MARKETING
PLAN D’ACTIONS PREVISIONNEL 2024

Objectif stratégique 1 :
Promouvoir les 3 destinations
Grande Côte d'Opale – Campagne & Marais – Autour du Louvre-Lens
en déclinant la stratégie de tourisme durable SELECTION GRANDIR ENSEMBLE

1. Objectif opérationnel N° 1 : Mettre en œuvre la stratégie GRANDIR ENSEMBLE

La stratégie GRANDIR ENSEMBLE, mise en œuvre en 2023, se poursuivra par le recrutement de nouveaux prestataires et par l'animation du réseau.

Les animateurs de réseau continueront à rencontrer les prestataires pour leur présenter la démarche et les guider dans leur candidature.

Pour les adhérents au réseau « Sélection », des offres de services dédiées leur seront proposées (voir objectif opérationnel 3, ci-après).

Les membres du réseau se retrouveront également dans les actions de communication et de promotion des 3 destinations du Pas-de-Calais.

Les filières prioritaires de l'agence Pas-de-Calais Tourisme en seront le fil conducteur avec la randonnée pédestre, le cyclotourisme, la gastronomie, le golf.

Le réseau des greeters fera le lien pour ancrer durablement l'hospitalité et la générosité des habitants du Pas-de-Calais.

Dans la continuité de la campagne, « En vrai c'est dans le Pas-de-Calais » lancée en 2023, de nouvelles expériences alimenteront les différents outils de communication numériques. Ces nouvelles expériences seront imaginées et rédigées avec les partenaires pour la saison estivale.

2. Objectif opérationnel N° 2 : Amplifier la visibilité du département et des 3 destinations sur les marchés prioritaires

Comme les années précédentes, les actions de promotion et de communication de l'agence Pas-de-Calais Tourisme s'organiseront, en 2024 sur nos marchés prioritaires : France ; Belgique ; Pays-Bas ; Grande-Bretagne.

NOUVEAUTE 2024 : des actions de prospection seront envisagées sur le marché allemand en accompagnement des offices de tourisme et des grands équipements touristiques du département.

- Les relations presse :

L'objectif des relations presse est essentiellement de promouvoir les richesses des destinations infra-départementales auprès des médias et des digital-influenceurs.

En accompagnement avec des agences spécialisées sur la France, la Belgique et les Pays-Bas l'objectif est de continuer à développer la notoriété du Pas-de-Calais à travers l'élaboration de dossiers de presse, l'organisation de voyages de presse, l'envoi de communiqués, la participation à des workshops.

- Le numérique :

Trois types d'actions seront mis en œuvre :

- 1) Mettre en place des opérations de web marketing afin d'optimiser la visibilité et la notoriété des sites web (mis en ligne en 2023) de Pas-de-Calais Tourisme :

www.pas-de-calais-tourisme.com

www.visit-pas-de-calais.com

www.pas-de-calais-toerisme.com

- 2) Développer les stratégies de contenus sur nos réseaux sociaux : Facebook ; X (anciennement Twitter) ; Instagram ; LinkedIn ; Pinterest
- 3) Accroître le nombre d'abonnés aux newsletters grand-public et professionnel.

- **Les éditions :**

Le guide et la carte touristiques restent les documents incontournables à la promotion des territoires vers les visiteurs du département et de ses destinations.

NOUVEAUTES 2024 :

- Des versions en néerlandais et en anglais seront en réflexion
- Les membres du réseau Sélection bénéficieront d'une place prépondérante dans nos éditions.

- **DataTourisme62 :**

Le système d'information touristique DataTourisme62 alimente les sites internet de Hauts-de-France Tourisme, Escapade62 et la plateforme nationale datatourisme.fr pilotée par ADN Tourisme. Cette diffusion de la donnée permet d'étendre la visibilité des prestataires du Pas-de-Calais sur le web. Un accompagnement des utilisateurs sera organisé à la demande pour une plus grande efficacité du système.

- **Les salons :**

Il est envisagé un accompagnement des offices de tourisme sur des salons grand-public et professionnels à forte notoriété. La présence de l'agence Pas-de-Calais Tourisme est en réflexion sur des salons de type SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise) ou liés à l'attractivité économique, salons auxquels participent certaines collectivités comme le Pôle Métropolitain de l'Artois.

3. Objectif opérationnel N° 3 : Proposer une offre de services aux prestataires SELECTION GRANDIR ENSEMBLE

Le recrutement par dossier de candidature des prestataires SELECTION GRANDIR ENSEMBLE permet de mieux identifier les besoins et attentes des prestataires. Aussi, l'offre de services sera constamment mise à jour en fonction de la remontée de ces besoins et attentes. Des accompagnements seront proposés à la demande et assurés par les experts de l'agence Pas-de-Calais Tourisme :

- En marketing, sur le numérique et la communication : audit de site web, réseaux sociaux, accueil des groupes, commercialisation par resa62, connaître les marchés étrangers ;
- En ingénierie, sur le développement durable et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ;
- En qualification de l'offre sur des cibles bien identifiées : Tourisme & Handicap, Accueil Vélo... ;
- Sur l'amélioration de la performance économique des équipements : bien utiliser les chiffres-clés du tourisme départemental...

Des ateliers seront organisés pour des mini-groupes de prestataires sur les thématiques suivantes : les réseaux sociaux ; le story telling ; les expériences ; les produits touristiques ; l'engagement dans le tourisme responsable ; la mise en marché de votre établissement ; l'initiation vers la très grande satisfaction-client...

L'agence Pas-de-Calais Tourisme se chargera également de la mise en place de partenariats avec des opérateurs nationaux et internationaux, tel que Le Shuttle...

- **Les rencontres « SELECTION PAS-DE-CALAIS » :**

Comme en 2023, deux rencontres seront organisées dans l'année pour les membres du réseau et les offices de tourisme. Les thématiques seront définies début 2024.

L'objectif de ces moments est de :

- 1) Parfaire leurs connaissances sur les habitudes et les besoins des visiteurs du département et de ses destinations
- 2) Connaître les nouvelles tendances en matière de communication et de développement durable
- 3) Être un lieu incontournable pour les acteurs du tourisme départemental afin d'échanger sur leurs bonnes pratiques.

4. Objectif opérationnel N° 4 : Commercialiser des séjours

Les actions de promotion-communication en 2022 et 2023 ont permis d'accroître la notoriété de la destination Pas-de-Calais en tant que nouvelle destination attractive pour les groupes (hausse de 20 % en 2023).

Plusieurs outils et mode de communication seront à améliorer et à développer :

- La refonte du site de réservation resa62.com qui sera fusionné avec le site groupes-pasdecals.fr
- L'adhésion au Club Groupes d'ADN Tourisme
- La participation à des workshops pour autocaristes
- La participation à des salons grand-public régionaux
- L'envoi de e-mailing pour des excursions vers une clientèle régionale
- La création de nouveaux séjours adaptés aux nouveaux besoins et comportements
- Un partenariat avec les agences de voyages en ligne, comme Abritel, Popliday, Airbnb...
- L'accompagnement par une agence spécialisée dans la prospection de nouveaux clients
- L'aide à la mise en marché des adhérents « Sélection » sur le site de réservation.

OBJECTIF 2024 : faire du Pas-de-Calais LA destination pour les groupes adultes et scolaires.

Objectif stratégique 2 :

Mettre à disposition l'ingénierie de l'agence Pas-de-Calais Tourisme au service des territoires en faveur de leur développement touristique durable

1. Objectif opérationnel N° 1 : Accompagner les intercommunalités dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement et de promotion touristiques

L'offre de services de l'agence Pas-de-Calais Tourisme sur l'accompagnement des intercommunalités est proposée dans le document : « Accompagnement des territoires : Pas-de-Calais Tourisme & les intercommunalités ». L'enseignement de 2023 montre que les accompagnements pour faire des territoires des destinations responsables doivent être renforcés sur les 3 notions suivantes :

1) Inscrire la responsabilité sociétale des entreprises dans les enjeux des offices de tourisme

En 2023, l'agence Pas-de-Calais Tourisme a formé une collaboratrice sur la prise en compte de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en office de tourisme.

En 2024, Pas-de-Calais Tourisme souhaite tester cet accompagnement de 10 jours auprès d'un office de tourisme. L'office de tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale est pré-identifié pour être candidat à ce test et ce en lien avec les travaux de la communauté d'agglomération qui souhaite devenir territoire démonstrateur de tourisme durable (dispositif ADEME).

L'office de tourisme de Lens-Liévin déjà engagé sur la RSE, a manifesté son intérêt pour une journée d'accompagnement en vue de formaliser l'ensemble de la démarche et la rendre plus cohérente avec la stratégie générale de la destination.

2) Accompagner le SADI pour l'office de tourisme 7 Vallées d'Opale

L'année 2024 verra le développement du schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information de l'office de tourisme 7 Vallées d'Opale, l'un des derniers offices de tourisme non encore engagé à ce jour. En fonction des résultats et des besoins de la collectivité, il sera proposé un accompagnement plus poussé sur l'ébauche d'une stratégie de développement touristique pour le territoire.

3) Accompagner les offices de tourisme dans leur classement et l'obtention ou le renouvellement de la marque QUALITE TOURISME™

- Accompagnement au renouvellement de la marque QUALITE TOURISME™ : l'agence Pas-de-Calais Tourisme réalisera deux audits blancs dans le cadre du renouvellement de la marque QUALITE TOURISME™ des offices de tourisme de la Terre des 2 Caps et d'Etaples-sur-Mer
- Accompagnement au classement et à l'obtention de la marque QUALITE TOURISME™ : deux offices sont concernés : celui de Calais Côte d'Opale dans le cadre de la fusion avec la Société Publique Locale « La Compagnie du Dragon » ; l'office de tourisme du Touquet-Paris-Plage pour se conformer aux exigences du classement de la commune en station classée
- Accompagnement à la création d'un office de tourisme : depuis le courant 2023, l'agence Pas-de-Calais Tourisme accompagne à la création du futur office de tourisme de la communauté de communes de la Région d'Audruicq Oye-Plage. Cette action devrait trouver sa conclusion en 2024 ou 2025.

2. Objectif opérationnel N° 2 : Accompagner les territoires et les sites à enjeux spécifiques

Dans la poursuite des travaux engagés en 2023, l'actualité 2024 sera très riche pour un certain nombre de territoires identifiés comme étant à enjeux spécifiques, notamment celui du Grand Site de France Les Deux-Caps et du Canal Seine-Nord Europe.

1) Grand Site de France Les Deux-Caps : renouvellement du label pour la période 2024 - 2032

Obtenu en 2011 et attribué au Département du Pas-de-Calais par le Ministère de la Transition écologique pour une durée de six ans, le label Grand Site de France Les Deux-Caps a été renouvelé en mai 2018 pour une nouvelle période de six années supplémentaires. Dès 2022, après un travail d'évaluation mené en 2021, le comité de pilotage de la gouvernance du Grand Site de France Les Deux-Caps, coprésidé par le Préfet et le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, actait le principe de réinterroger le périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps, la révision du Schéma d'Accueil Stratégique et la définition d'un nouveau projet de territoire pour le renouvellement du label.

L'extension du périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps concerne 10 nouvelles communes :

- Au Sud, avec la mise en cohérence de la procédure du classement de la Pointe de la Crèche
- Au Nord, avec une extension vers les dunes du Fort Mahon et sur l'entité paysagère du Blanc-Nez
- A l'Est, de Rouge-Berne au Mont de Couple.

Ce périmètre élargi apporte de nouvelles perspectives sur les portes d'entrée du Grand Site de France. Ce projet d'extension va permettre d'engager la réflexion sur la gestion des flux de fréquentation à une échelle différente, dans la profondeur du territoire.

Ce projet concerne aujourd'hui pour tout ou partie dix-huit communes réparties sur trois intercommunalités.

Le dossier de candidature s'articule autour de trois axes de travail :

- AXE 1 : Préserver, gérer et valoriser les paysages emblématiques des Deux-Caps
- AXE 2 : Concrétiser la révision du Schéma d'Accueil Stratégique au sein du périmètre élargi du Grand Site de France Les Deux-Caps
- AXE 3 : Un territoire d'innovation et d'expérimentation.

L'agence Pas-de-Calais Tourisme délibérera sur sa participation à la gouvernance du Grand Site de France Les Deux-Caps, lors de son conseil d'administration du début d'année 2024.

2) Canal Seine-Nord Europe

Les actions sur le territoire du Canal Seine-Nord Europe seront déployées dans le cadre de la convention de partenariat à intervenir entre d'une part la Société du Canal Seine-Nord Europe et les 6 organismes de tourisme régional et départementaux. Ces actions pourront être engagées avec les organismes gestionnaires des destinations, selon les termes de la convention.

L'agence Pas-de-Calais Tourisme délibérera sur cette convention, lors de son conseil d'administration du début d'année 2024.

3) Autour du Louvre-Lens

La qualification du parcours-client et la création d'expériences touristiques sur les grands équipements et sites miniers succèdent aux actions menées dans le cadre de la plateforme collaborative des offices de tourisme du bassin minier. Le programme inscrit dans « Destination France » accompagnera à la création d'offres atypiques et attractives, favorisant l'effet rebond entre les sites du bassin minier.

NOUVEAUTE 2024 : l'agence Pas-de-Calais Tourisme s'associera aux actions liées à l'enjeu d'attractivité en accompagnement de l'arrivée des giga factoreries de batteries sur le volet cadre de vie.

Les actions prévues sont de deux ordres :

1. Formation :

- La participation au Programme d'Investissements d'Avenir 3 pour deux actions : le serious game « Touristmania » et un food lab. Le « serious game « touristmania » sera déployé avec l'appui du Campus des Métiers et des Qualifications - Tourisme Innovation Hauts-de-France, pour enrichir la connaissance des personnes en posture d'accueil de l'offre touristique
- La mise en œuvre du projet Europe Creative "Storytooling" qui a pour finalité l'innovation inclusive des jeunes au service de nouveaux récits patrimoniaux. 2024 sera l'occasion de continuer les ateliers de co-création et de prototypages avec les jeunes sélectionnés par la mission locale de Lens Liévin. Des temps de partage et de communication seront réalisés avec les 4 partenaires européens du programme : Université d'Evora, Portugal ; Le Grand Hornu, Belgique ; TICDCE, Tunisie ; Europimpulse, Espagne.

2. Innovation :

- Le déploiement de l'AMI Atout-France sur la e-mobilité avec la création de deux parcours urbain et culturel, associant startups, offices de tourisme et territoires. Un projet qui participe à la création d'une destination « durable »
- L'appui à l'écosystème des starts up touristiques, comme la promotion start up tourisme co-pilotée avec Louvre Lens Vallée
- Le déploiement de la démarche design pour répondre aux nouveaux enjeux par des expérimentations et des prototypages
- La participation aux travaux du réseau national France Tourisme Lab (incubateurs et organismes pilotant l'innovation)
- Le projet INTERREG « Tourisme Lab 2 » pour aider à l'expérimentation et le prototypage d'expériences touristiques : réponse au projet en février 2024
- L'organisation d'un « Voyage au centre de la Tech 2 », comprenant une conférence sur « innovation, tourisme, écosystèmes et biomimétisme » en mars 2024 pour sensibiliser et acculturer la filière touristique
- La valorisation des offres de tourisme créatif de la destination ALL dans le cadre de notre adhésion au réseau international « Creative Tourism Network »
- Le suivi de la SCIC ALL en charge de la commercialisation de la gamme d'objets souvenirs à la fois sur les volets budgétaires, conception de produits et gestion de la marque.

3. Objectif opérationnel N° 3 : Accompagner les territoires du Pas-de-Calais dans le cadre de la politique Tourisme de la Région Hauts-de-France

- Contrats de destination touristique avec la Région Hauts-de-France et les territoires :

Depuis 2017, l'agence Pas-de-Calais Tourisme a été signataire de 4 contrats de rayonnement de première génération avec la région Hauts-de-France et les territoires. L'agence a par ailleurs porté le contrat de destination « Autour du Louvre-Lens ».

NOUVEAUTE 2024, des contrats de destination touristique de seconde génération :

La deuxième génération de contrats de destination touristique initiée dans le cadre de la politique régionale du tourisme couvrira la période 2024 – 2027. Plusieurs rencontres ont eu lieu depuis l'été 2023 et se poursuivront au début de l'année 2024.

Ces contrats seront davantage axés sur la notion de destination touristique, centrés sur l'approche client et la transformation de l'offre pour la faire correspondre aux attentes de la clientèle. Ils intègrent les étapes du marketing et de la mise en marché.

Ils permettent surtout d'accompagner en ingénierie ou en complément d'aides financières, par exemple lorsque le Fonds Tourisme Durable de l'ADEME est mobilisable, les entreprises touristiques privées.

Dans ce cadre, l'agence Pas-de-Calais Tourisme :

- 1) Participe à la réflexion sur les stratégies touristiques intercommunales
 - 2) Identifie et suit les projets de création d'entreprises touristiques susceptibles de pouvoir émerger aux dispositifs de la Région Hauts-de-France
 - 3) Coordonne les actions des contrats de destination touristique avec les actions portées par l'agence Pas-de-Calais Tourisme.
- Soutien à la plateforme collaborative des organismes de tourisme des Hauts-de-France (POT')

En 2024, l'agence Pas-de-Calais poursuivra son implication dans la POT' Hauts-de-France :

- 1) Par la participation aux différents temps stratégiques de l'association : 4 rencontres dans l'année
- 2) Par une contribution à la mise en place de certaines actions comme par exemple, « Du Pot'Ager à la Table » ; la radioscopie du réseau des offices de tourisme des Hauts-de-France ; le déploiement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises auprès des offices de tourisme du Pas-de-Calais.

4. Objectif opérationnel N° 4 : Poursuivre la transformation écologique de l'opération Fleurir le Pas-de-Calais

Le cadre de vie est une notion très large, au cœur des préoccupations des communes de notre territoire. La protection de la faune, de la flore et des ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, choix des plantes, zéro-phyto, valorisation des déchets...) constitue une priorité de politique locale. Les communes labellisées prennent en compte les enjeux écologiques de leur territoire et s'engagent pour l'avenir.

Depuis plusieurs années les élus et les techniciens sont accompagnés dans leurs projets d'amélioration du cadre de vie en leur faisant découvrir des stratégies de valorisation et de

gestion des espaces paysagers adaptés aux moyens financiers, humains, techniques et écologiques. Ainsi, des journées de sensibilisation sont régulièrement organisées, et cela sera encore le cas en 2024 :

- 1) Une demi-journée d'émulation autour de la thématique : « Végétalisation des cimetières » animée par le CAUE62.

Les cimetières sont des lieux sensibles, très minéraux, complexes à entretenir, surtout face au zéro-phyto. Cette rencontre est destinée à partager des solutions pour l'entretien et la valorisation des cimetières en ayant des retours d'expérience de certaines communes sur l'aménagement, la gestion, l'entretien.

- 2) Une demi-journée d'échanges organisée conjointement avec Hauts-de-France Tourisme sur la taille des arbustes et qui permettra d'aborder les thématiques telles que :
 - Les modalités de taille des arbustes et pratiques innovantes
 - La gestion des déchets végétaux
 - Les méthodes de gestion qui s'intègrent dans un cadre plus large (gestion différenciée, démarche HQE, bilan carbone)
 - La mise en pratique des différentes techniques de taille.

Ces demi-journées qui devaient avoir lieu en novembre 2023 sont reportées au printemps 2024.

La cérémonie des récompenses aura lieu en février 2024 à Outreau, où entre 300 et 400 personnes sont attendues. Cette manifestation est un moment convivial puisqu'elle permet aux jardiniers de se rencontrer, d'échanger sur leurs actions communes en faveur de l'embellissement des communes.

Objectif stratégique 3 :

Mettre à disposition l'ingénierie de l'agence Pas-de-Calais Tourisme au service des porteurs de projets en faveur d'un tourisme durable

L'agence Pas-de-Calais Tourisme s'est organisée depuis plus de 3 ans pour observer l'activité touristique du département. Membre du groupe « Observation régionale » piloté par Hauts-de-France Tourisme, le suivi de l'offre et de la fréquentation des hébergements et des équipements touristiques est assuré dans ce cadre

1) Observation

Pas-de-Calais Tourisme souhaite développer son observatoire pour répondre aux besoins et sollicitations :

- Des porteurs de projets qui souhaitent s'installer dans le département pour les accompagner dans la construction de leur business-plan. Pour cela, la fourniture de données de plus en plus précises sur l'offre et la fréquentation est un impératif : taux d'occupation moyens par territoire, prix pratiqués, services proposés, type d'hébergement le plus recherché, typologie des clientèles... ;
- Des destinations touristiques sur les sujets qui les préoccupent comme la pression touristique sur l'immobilier, l'impact du tourisme en termes de déchets ou de gestion

des ressources (eau, énergie), l'accueil des nouveaux résidents, l'implantation de projets sur leur territoire... ;

- De la presse qui sollicite l'agence de plus en plus souvent à l'issue de chaque période de vacances scolaires pour avoir les premières tendances de la saison.

NOUVEAUTÉS 2024, pour renforcer l'observatoire du tourisme départemental, plusieurs actions seront mises en place :

- Dans le cadre du groupe « Observation régionale », la participation à la plateforme « France Tourisme Observation - FTO », pilotée par Atout-France et ADN Tourisme, avec d'abord l'appropriation de l'outil de suivi de l'offre et de la réservation des hébergements sur les plateformes AIRBNB, HOMEAWAY (ABRITEL), BOOKING, LE BON COIN à travers la solution proposée par « Transparent ». Une réflexion portera sur l'opportunité de participer aux différentes études proposées par FTO en fonction des besoins spécifiques et des coûts identifiés pour l'agence Pas-de-Calais Tourisme
- Pour évaluer la prise en compte des aspects de tourisme durable dans l'offre, des indicateurs durables seront mesurés pour les chiffres-clés du tourisme 2023
- Enfin, une réflexion sur une enquête de conjoncture à l'échelle départementale pour répondre notamment aux nombreuses sollicitations de la presse avant même la fin de la saison.

2) De l'observation à l'évaluation

L'expérience de la destination Autour du Louvre-Lens dans la mise en place d'un dispositif pérenne et reconnu d'évaluation pourrait être étendue à l'ensemble du département. Il s'agirait de :

- Enrichir le dispositif d'évaluation sur la destination Autour du Louvre-Lens avec l'ensemble des parties prenantes de l'évaluation
- Conforter le rôle de l'agence Pas de Calais Tourisme en matière d'évaluation de la compétitivité, d'impacts et d'image sur l'ensemble des 3 destinations.

1. Objectif opérationnel N° 1 : Accompagner les porteurs de projets touristiques privés

- Projet INTERREG 3ST pour la période de décembre 2023 à février 2027

L'agence Pas-de-Calais Tourisme est engagée à compter du 1^{er} décembre 2023 dans un nouveau projet INTERREG VI Mer du Nord intitulé : « 3ST : Speeding up Sustainability Skills in Tourism (accélérer les compétences dans le tourisme durable) ». Ce projet rassemble 11 partenaires issus des Pays-Bas, de Belgique, du Danemark, de Suède, d'Allemagne, de France.

Avec un montant total de 4 403 067 € cofinancé à 60 %, il se déroulera jusqu'en février 2027. L'objectif général du projet est d'améliorer les compétences des professionnels du tourisme dans le but d'augmenter leur capacité d'identifier collectivement, de planifier et de mettre en place un modèle de tourisme durable ; d'échanger de bonnes pratiques pour accélérer la transition vers une activité touristique durable. Pour 2024 les actions-clés seront les suivantes :

- 1) Mise en place du comité de pilotage qui assurera le suivi opérationnel, administratif et financier du projet
- 2) Identification et sensibilisation des territoires qui seront accompagnés. A ce jour la Communauté d'agglomération des deux Baies en Montreuillois a manifesté son intérêt

pour le projet. L'autre territoire devra inclure le Grand Site de France Les Deux-Caps où le tourisme durable est un enjeu majeur

- 3) Recrutement d'un consultant pour la mobilisation, la sensibilisation et le coaching des entreprises sur les thématiques de la gestion des déchets, de l'eau et des énergies
- 4) Elaboration de la stratégie de mobilisation des acteurs et de la méthode d'accompagnement
- 5) Evaluation des premiers tests fin 2024 pour préparer et adapter les accompagnements qui seront mis en place l'année suivante.

- Animation du dispositif Fonds Tourisme Durable de l'ADEME pour l'année 2024

En 2023, l'agence Pas-de-Calais Tourisme a rencontré 49 porteurs de projets intéressés par le dispositif. 26 diagnostics et plans d'actions ont été réalisés et 8 dossiers ont été validés. Enfin 7 dossiers est en cours de dépôt.

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT ENTRE L'AGENCE PAS-DE-CALAIS TOURISME et l'ADEME, en 2024 : il a été convenu entre l'ADEME et l'agence Pas-de-Calais Tourisme le renforcement de l'animation du dispositif par la mise à disposition d'une chargée de mission à temps plein pour tendre vers le dépôt de 40 dossiers de demande de subvention. Le soutien aux porteurs de projets dans la phase de dépôt du dossier sera ainsi renforcé pour atteindre l'objectif.

2. Objectif opérationnel N° 2 : Accompagner les porteurs de projets touristiques publics

- Finaliser et mettre en œuvre la nouvelle politique Tourisme départementale

L'agence Pas-de-Calais Tourisme accompagne les services du Département dans la définition d'une nouvelle politique Tourisme départementale. Cette dernière est inspirée de l'ambition 11 du Pacte des Solidarités territoriales : « Soutenir le tourisme comme levier d'attractivité des territoires ». Trois lignes directrices portent cette nouvelle politique Tourisme :

- 1) Un tourisme pour tous
- 2) Un tourisme dans son temps
- 3) Un tourisme responsable inscrit dans son territoire.

3. Objectif opérationnel N° 3 : Qualifier les hébergements et les équipements touristiques

La qualification des équipements et des hébergements a pour objectifs principaux de permettre un suivi de la qualité de l'offre touristique et de remplir la promesse d'équipements adaptés à l'accueil de clientèles ciblées dont les attentes et besoins sont connus et référencés tant dans les aménagements, le confort d'usage, les services.

Les deux marques nationales « Accueil Vélo » et « Tourisme & Handicap » répondent particulièrement à ces objectifs, et sont déployées par l'agence Pas-de-Calais Tourisme.

- **La marque Accueil Vélo**

Les prestataires sont toujours plus nombreux à rejoindre le réseau Accueil Vélo. Des réunions de sensibilisation sont organisées auprès des équipements et hébergements dans les territoires traversés par des vélo-routes et voies vertes. Si la progression du nombre d'équipements marqués a été manifeste entre 2019 et 2022, la fin de la gratuité offerte dans

le cadre du projet Interreg EUROCYCLO explique la baisse du nombre de nouveaux adhérents en 2023 :

- 8 en 2021
- 23 en 2022
- Estimation à 15 d'ici la fin d'année 2023.

NOUVEAUTE 2024 :

Afin de palier à la fin de la gratuité de l'attribution de la marque, plusieurs actions sont prévues :

- 1) Amplifier l'accompagnement des prestataires sur la marque Accueil Vélo avec des rencontres individuelles et des réunions de sensibilisation sur les territoires qui n'ont pas encore été touchés
- 2) Animer des ateliers dans le cadre de Grandir Ensemble sur la thématique : « Obtenir la marque Accueil Vélo »
- 3) Animer le réseau des équipements marqués Accueil Vélo
- 4) Réaliser une enquête pour connaître les cyclotouristes du département les questionnaires seront administrés en français, en néerlandais et en anglais
- 5) Organiser des visites de tour-opérateurs, notamment néerlandais et français
- 6) Promouvoir la V362 : « Au fil de l'eau » par la réalisation d'une carte, en direction d'une cible de cyclistes sportifs, compte-tenu du profil de l'itinéraire (routes).

- **La marque Tourisme & Handicap**

La marque Tourisme & Handicap est développée en partenariat avec l'APF France handicap dans le cadre d'une convention spécifique avec le Département. Les visites-conseil comme les visites d'attribution de la marque sont réalisées en binôme APF / agence Pas-de-Calais Tourisme. La marque est attribuée par une commission régionale dont la présidence est assurée par l'agence Pas-de-Calais Tourisme.

NOUVEAUTE 2024 :

L'objectif prioritaire est d'amplifier la visibilité de la marque auprès des équipements du département plutôt que des hébergements, essentiellement des meublés de tourisme

4. Objectif opérationnel N° 4 : Affirmer le positionnement des filières touristiques traditionnelles dans une démarche d'innovation

- Le cyclotourisme : le projet INTERREG X-TRAVEL

L'agence Pas-de-Calais Tourisme est partenaire d'un projet déposé dans le cadre du programme INTERREG VI France Wallonie Vlaanderen intitulé « X-Travel » et qui a pour objectif de poursuivre le développement (X-Travel Mobility) et la promotion (X-Travel Tourism) de la vélo-route de la mémoire (V32) et des réseaux points nœuds, sur le versant Pas-de-Calais. Ce projet est en cours d'instruction et attend une décision au cours de l'année 2024.

En cas d'acceptation, les partenaires devront s'organiser avant la fin de l'année, afin de :

- 1) Assurer le suivi opérationnel, administratif et financier du projet
- 2) Réfléchir à la création d'une marque commune sur la « V32 - Vélo-route de la mémoire » et aux outils de promotion à déployer pendant le projet
- 3) S'organiser en vue de travailler ensemble sur la gamification de l'itinéraire.

Des travaux interviendront à partir de 2025 sur la promotion des réseaux points nœuds qui concernent le département, en fonction de l'avancement de la matérialisation des itinéraires.

- Les sports de nature

L'agence Pas-de-Calais Tourisme participe à l'élaboration du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires, lors de l'audit technique des sites candidats et en siégeant à la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires.

NOUVEAUTE 2024 :

Au-delà de cette double participation, l'année 2024 sera marquée par un engagement de l'agence Pas-de-Calais Tourisme en vue de contribuer au succès de l'application « Escapade62 », notamment pour proposer des expériences de découverte des territoires aux praticiens des sports de nature : cf. « Escapades secrètes ». Cette action sera pilotée par le Direction des Sports, en partenariat avec les différentes directions concernées et les partenaires du Département.

- La gastronomie

Pour mieux répondre aux tendances et aux attentes des consommateurs, accompagner les métiers de bouche et les restaurateurs, l'agence Pas-de-Calais Tourisme continuera ses expérimentations et son travail de prospective.

Un axe majeur qui s'inscrit dans la continuité des expériences culinaires de l'événement Upenoir (Région européenne de la gastronomie) et de son partenariat avec le Campus des Métiers et des Qualifications - Tourisme et Innovation Hauts-de-France pour la mise en œuvre du projet de Food Lab sur la destination Autour du Louvre-Lens.

Pôle aménagement et développement territorial

Direction du développement, de l'aménagement et de l'environnement

AVENANT.....

Objet : Versement de la participation départementale 2024 aux actions de l'agence de développement et de réservation touristiques du Pas-de-Calais – agence Pas-de-Calais Tourisme

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par son Président, **Monsieur Jean-Claude LEROY**, dûment habilité par délibération de la Commission Permanente en date du 19 février 2024,

ci-après désigné par « le Département »

d'une part,

Et

L'agence de développement et de réservation touristiques du Pas-de-Calais « PAS-DE-CALAIS TOURISME », dont le siège est situé Route de la Trésorerie – 62126 Wimille et représentée par **Monsieur Philippe DUQUESNOY**, Président.

ci-après désignée par « l'agence Pas-de-Calais Tourisme »,

d'autre part,

Vu l'article L.1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire ;

Vu la création du Conseil départemental de l'Economie Sociale et Solidaire le 17 janvier 2013 ;

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L. 132-1 à L. 132-6 ;

Vu les statuts de l'agence Pas-de-Calais Tourisme, Comité départemental du tourisme du Pas-de-Calais, également dénommé agence de développement et de réservation touristiques du Pas-de-Calais ;

Vu le pacte des solidarités territoriales adopté lors de la réunion du Conseil départemental du 26 septembre 2022 ;

Vu le pacte des réussites citoyennes adopté lors de la réunion du Conseil départemental du 21 novembre 2022 ;

Vu le pacte des solidarités humaines adopté lors de la réunion du Conseil départemental du 12 décembre 2022 ;

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 29 janvier 2024, portant vote du budget primitif 2024 ;

Vu la convention d'objectifs et de partenariat 2023-2027 entre le Département du Pas-de-Calais et l'agence de développement et de réservation touristiques du Pas-de-Calais « agence Pas-de-Calais Tourisme » adoptée en Commission Permanente du 27 février 2023, définissant les objectifs partagés et leurs déclinaisons en 3 objectifs stratégiques ;

Vu la délibération de la Commission Permanente, en date du 19 février 2024 portant attribution de la participation départementale à l'agence Pas-de-Calais Tourisme d'un montant total de 2 600 000 € pour l'année 2024, et autorisant le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais à signer le présent avenant à la convention susvisée ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'agence Pas-de-Calais Tourisme en date du 24 janvier 2024 ;

Vu les crédits budgétaires départementaux inscrits au sous-programme C01-633 D01 ;

Vu le plan d'actions 2024 présenté par l'agence Pas-de-Calais Tourisme ;

Vu le rapport d'activités 2023 présenté par l'agence Pas-de-Calais Tourisme ;

Vu la stratégie Grandir Ensemble de l'agence Pas-de-Calais Tourisme.

Préambule :

Le développement touristique du Pas-de-Calais s'inscrit dans son pacte des solidarités territoriales, au sein du défi n°3 « Valoriser les atouts de notre territoire exceptionnel » et plus particulièrement au travers de l'ambition n°11 qui vise à soutenir le tourisme comme levier d'attractivité des territoires. En Pas-de-Calais, le tourisme est déjà un marqueur fort de l'attractivité départementale : il doit se saisir des nouveaux défis liés au changement climatique pour le rester en s'appuyant sur sa capacité d'adaptation et de résilience.

Pour cela, la destination Pas-de-Calais doit poursuivre son adaptation durable en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement pour répondre aux attentes des habitants et des visiteurs qui portent un intérêt croissant aux enjeux du développement durable.

À cet effet, les premières déclinaisons opérationnelles du pacte des solidarités territoriales s'inscrivent dans la convention pluriannuelle 2023-2027 entre le Département et l'agence Pas-de-Calais Tourisme et dans la prochaine délibération qui sera proposée au Conseil départemental de mars 2024. Cette délibération aura pour objectifs de mobiliser **une offre d'expertise enrichie et d'adapter les dispositifs d'accompagnement financiers au prisme des nouveaux enjeux sociétaux et environnementaux**. Aussi, cette délibération posera comme enjeu le soutien à un tourisme respectueux des composantes des territoires, de ses habitants, de ses sites et paysages.

Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : OBJET

Le présent avenant définit le cadre général et les modalités essentielles du soutien apporté par le Département à l'agence Pas-de-Calais Tourisme pour la mise en œuvre, au cours de l'année 2024, de la politique touristique sur le territoire départemental et ses destinations.

Le plan d'actions 2024 de l'agence Pas-de-Calais Tourisme est repris en annexe.

Article 2 : LES ENGAGEMENTS DES PARTIES

2.1 : les engagements de l'agence Pas-de-Calais Tourisme

L'agence Pas-de-Calais Tourisme s'engage à décliner ses actions en lien avec les trois objectifs stratégiques :

1/ Promouvoir les 3 destinations : Grande Côte d'Opale, Campagne & Marais, Autour du Louvre-Lens en déclinant la stratégie de tourisme durable GRANDIR ENSEMBLE.

2/ Mettre à disposition l'ingénierie de l'agence Pas-de-Calais Tourisme au service des territoires en faveur de leur développement touristique durable.

3/ Mettre à disposition l'ingénierie de l'agence Pas-de-Calais Tourisme au services des porteurs de projets en faveur d'un tourisme durable

2.2 : les engagements du Département

Pour la mise en œuvre des objectifs décrits à l'article 2.1 de la convention d'objectifs 2023-2027, le Département attribue à l'agence Pas-de-Calais Tourisme une participation annuelle de fonctionnement. Pour l'année 2024, le montant de la participation départementale s'élèvera à 2 600 000 €.

Article 3 : MODALITES DE VERSEMENT DE L'AIDE DEPARTEMENTALE

Les modalités de versement de la participation départementale désignées à l'article 4 de la convention d'objectifs 2023-2027 restent inchangées.

En vis-à-vis du plan d'action concerté, l'aide départementale pour l'année 2024 sera versée selon les modalités suivantes :

- un premier acompte de 90 % du montant de participation sollicitée, soit 2 340 000 €, versé après le vote du budget du Département et après la signature de l'avenant annuel,
- le solde, soit 260 000 €, versé après la production des documents demandés dans l'article 2-1 de la convention d'objectifs 2023-2027.

La participation départementale est :

- imputée au chapitre 936, sous-chapitre 936-33, imputation comptable 6568, du budget départemental, au sous-programme : C01 633 D01 « participation au fonctionnement de l'ADRT » : 2 600 000 €.
- versée par Monsieur le Payeur départemental du Pas-de-Calais sur le compte n° [REDACTED] ouvert au nom du Comité départemental de tourisme à la Banque Populaire du Nord, agence de BOULOGNE-SUR-MER.

Article 4 : OBLIGATIONS ET CONTREPARTIES EN MATIERE DE COMMUNICATION / CHARTE GRAPHIQUE

La structure s'engage à respecter la charte à l'intention des partenaires bénéficiant d'une aide ou d'un soutien du Conseil départemental du Pas-de-Calais, intitulée « obligations et contreparties en matière de communication », consultable sur le site internet du Département à l'adresse suivante : <https://www.pasdecalais.fr/Partenaires/Contreparties-communication> ainsi que la charte graphique dédiée. Dans cette charte à l'intention des partenaires, la structure s'engage notamment à :

- promouvoir l'image du Conseil départemental, en rappelant le soutien du Département et en faisant apparaître son logo sur les différents supports de communication utilisés (plaques inaugurales, affiches, insertions publicitaires, supports dématérialisés (web et réseaux sociaux), dossards et sur tous les supports de promotion utilisés lors de la manifestation, communiqués et dossiers de presse).
- associer le Département aux différents points presse et présentations officielles qui seraient organisés dans le cadre du contrat de partenariat. Le choix des dates retenues devra s'effectuer impérativement dans les conditions arrêtées d'un commun accord entre la structure et le Département.
- permettre au Département d'installer des supports de communication sur l'ensemble des sites où se dérouleront les manifestations et autres opérations de promotion (flammes, calicots, looks and roll, popup...). Ainsi, la visibilité de l'institution devra être clairement identifiée durant l'événement.

Article 5 : AUTRES DISPOSITIONS

Les autres dispositions de la convention d'objectifs et de partenariat 2023-2027 restent inchangées.

A Arras, le

En deux exemplaires originaux

Pour le Département du Pas-de-Calais,

Le Président du Conseil départemental,

Pour l'agence de développement et de
réservation touristiques du Pas-de-Calais,
agence Pas-de-Calais Tourisme,

Le Président

Jean-Claude LEROY

Philippe DUQUESNOY

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de
l'Environnement
Mission attractivité tourisme

RAPPORT N°47

Territoire(s): Tous les territoires

Canton(s): Tous les cantons

EPCI(s): Tous les EPCI

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 19 FÉVRIER 2024

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉSERVATION TOURISTIQUES (ADRT) ' PAS-DE-CALAIS TOURISME ' - PARTICIPATION 2024

1. Le contexte

Les conséquences récentes du changement climatique qui ont impacté dramatiquement des territoires du Pas-de-Calais engagent à une trajectoire de développement touristique qui prenne mieux encore en compte les enjeux du développement durable. À cet effet, le Département du Pas-de-Calais doit intégrer encore plus de pratiques durables permettant de préserver l'attractivité et de conserver son image de destination « nature ».

Aussi, une prochaine délibération sera proposée au Conseil départemental de mars 2024, elle aura pour objectifs de mobiliser une offre d'expertise enrichie et d'adapter les dispositifs d'accompagnement financiers au prisme des nouveaux enjeux sociétaux et environnementaux.

À ce titre l'agence Pas-de-Calais Tourisme participera significativement à cette offre dans le cadre de la convention pluriannuelle 2023-2027 entre le Département et l'agence Pas-de-Calais Tourisme,

2. Le soutien à l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Pas-de-Calais – agence Pas-de-Calais Tourisme

Le Département, par l'intervention de son EPOA, déploie une offre d'ingénierie qui permet d'impulser une dynamique touristique reconnue. Cet accompagnement participe à la transition des territoires et des structures en faveur d'un tourisme responsable et durable.

L'apport d'expertise auprès des territoires et des acteurs touristiques est essentiel pour faire émerger voire consolider les projets ou opérations, notamment dans le cadre des contrats signés entre le département et ses partenaires. Pour ce faire, les actions

à venir se déclineront autour des objectifs suivants :

1. Promouvoir les 3 destinations : Grande Côte d'Opale ; Campagne & Marais ; Autour du Louvre-Lens en déclinant la stratégie de tourisme durable « Grandir ensemble »

Dans les trois destinations infra-départementales, il s'agit de privilégier une promotion touristique dédiée, dont le fil conducteur est construit à partir de la stratégie « Grandir Ensemble » : Faire du tourisme en Pas-de-Calais une expérience inoubliable.

2. Mettre à disposition l'ingénierie de l'agence Pas-de-Calais Tourisme au service des territoires en faveur de leur développement touristique durable

L'accompagnement des territoires est au cœur du rôle de l'agence Pas-de-Calais Tourisme. Il s'agit d'accompagner, non seulement les organismes gestionnaires de destination (les offices de tourisme), mais aussi et plus directement les intercommunalités dans la définition de leur stratégie touristique.

3. Mettre à disposition l'ingénierie de l'agence Pas-de-Calais tourisme au service des porteurs de projets en faveur d'un tourisme durable

L'ingénierie en accompagnement des porteurs de projets et des prestataires s'opère par la mobilisation des expertises-métiers de l'agence Pas-de-Calais Tourisme. L'objectif est de qualifier encore plus l'offre touristique du territoire départemental.

3. La participation au titre de 2024

Le rapport d'activités 2023 est joint en annexe, il reprend les actions déployées sur chacun des objectifs de la convention.

La participation départementale sollicitée pour 2024 est calibrée sur le plan d'actions annuel de l'agence Pas-de-Calais Tourisme joint au présent rapport.

Il est ainsi proposé d'accorder la somme de 2 600 000 € pour le fonctionnement et les actions de l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques - agence Pas-de-Calais Tourisme.

Au regard de la situation des crédits, la participation 2024 serait affectée, à partir du sous-programme C01-633 D01 « participation au fonctionnement de l'ADRT » imputation budgétaire 6568//93633.

Il convient ainsi de statuer et le cas échéant :

- d'attribuer, à l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques – agence Pas-de-Calais Tourisme, une participation d'un montant de 2 600 000 €, au titre de l'année 2024, dans le cadre de la mise en place du plan d'actions joint au présent rapport ;

- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'avenant financier avec l'agence Pas-de-Calais Tourisme, joint au présent rapport.

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C01-633D01	6568/93633	Participation au fonctionnement de l'ADRT	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00	0,00

La 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 05/02/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY